



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOZÈRE



Cette date sert de repère pour le démarrage des apports d'azote sur les prairies utilisées en fauche précoce (ensilage, enrubannage ou foin ventilé).
Entre 2020 et 2050, le démarrage de la végétation sera avancé de 7 à 17 jours entraînant une avancée du premier apport d'azote du même nombre de jours.

Les prairies en Lozère :

Quelles conséquences agro-climatiques sur mon département ?

Les valeurs présentées dans ce document sont calculées à partir des climats types moyens de 2000, 2020 et 2050, elles représentent la tendance générale de l'évolution du climat. Elles ne tiennent pas compte de l'évolution de la variabilité inter-annuelle, en général à la hausse, des divers paramètres climatiques.

À RETENIR

La gestion de l'herbe va être de plus en plus technique de par l'augmentation de la variabilité de la pousse (inter et intra annuelle). Il faut et il faudra être de plus en plus réactif et opportuniste dans la culture et l'exploitation de l'herbe. Tous les outils capables d'aider les agriculteurs dans leurs prises de décisions tactiques et/ou stratégiques seront plus que jamais utiles (bulletins « Info-Prairie », formations, conseils, accompagnements individuels ou collectifs...).

Un levier important est la valorisation et la préservation du potentiel agronomique des sols. Ceci passe par des pratiques de gestion des parcelles adaptées permettant de maintenir voire améliorer la fertilité des sols.

L'HERBE EN SORTIE D'HIVER

Date de démarrage de la végétation (200°Cj, base 0°C, 01/01).

	Chanac 672 m	Le Pont de Monvert 875m	St Chély d'Apcher 1032 m	Grandrieu 1220 m	Nasbinals 1284 m
2000	15/02	20/02	08/03	18/03	26/03
2020	10/02	12/02	26/02	03/03	15/03
2050	03/02	05/02	12/02	14/02	02/03

Date de mise à l'herbe (250°Cj, base 0°C, cumulés à partir du 01/02).

	Chanac 672 m	Le Pont de Monvert 875m	St Chély d'Apcher 1032 m	Grandrieu 1220 m	Nasbinals 1284 m
2000	17/03	22/03	18/04	12/04	18/04
2020	12/03	16/03	09/04	01/04	09/04
2050	06/03	08/03	29/03	18/03	29/03

Le cumul de 250°C à partir du 1^{er} février correspond à la date repère de mise à l'herbe pour les troupeaux laitiers. Pour les troupeaux allaitants, cette date est un peu plus tardive (300°C cumulés à partir du 1^{er} février). Entre 2020 et 2050, cette date de mise à l'herbe sera également avancée de 6 à 14 jours.



Le démarrage de la végétation et la mise à l'herbe seront plus précoces mais il faudra rester vigilant sur la portance des sols. Possibilité de gagner quelques jours de pâturage.



Le risque de gel tardif au printemps diminue mais ne disparaît pas, il faudra bien adapter le chargement à la croissance de l'herbe: sortie progressive (par lot), augmentation de la surface en déprimage, complémentation (avoir des stocks de sécurité).

COMMENT S'ADAPTER...

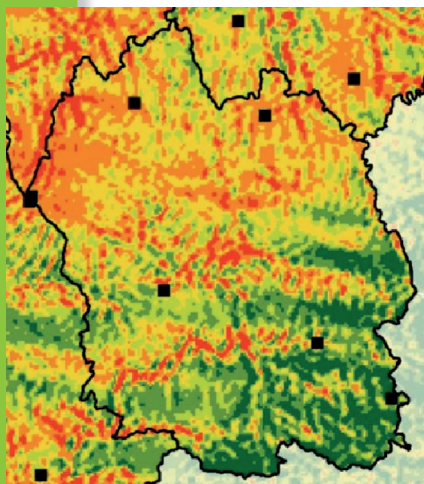
- ▶ Anticiper l'organisation de son pâturage (dimensionnement : surface de base et complémentaires)
- ▶ Bien gérer la fertilisation : apport d'azote en fonction des conditions météorologiques

L'HERBE AU PRINTEMPS

Entre 2020 et 2050, les dates repères pour la fauche précoce seront avancées de 9 à 13 jours.

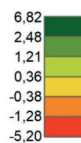
Date de fauche précoce, au stade début épiaison (750°C, base 0°C cumulés à partir du 1^{er} février).

	Chanac 672 m	Le Pont de Monvert 875m	St Chély d'Apcher 1032 m	Grandrieu 1220 m	Nasbinals 1284 m
2000	12/05	18/05	01/06	09/06	14/06
2020	05/05	10/05	24/05	31/05	05/06
2050	26/04	30/04	11/05	18/05	24/05

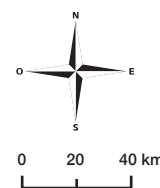


Nombre de séquences favorables et disponibles pour la récolte en enrubannage.

Evolution de la prairie jours pour enrubannage en nombre de jour entre 2000 et 2050 (Décile n°5, médiane) :



Stations représentant les points de régression mesurés :



Sources : SIDAM-AP3C Vincent Cailliez
Conception : UMR Territoires Eric Langlois 2020

© SIDAM -AP3C

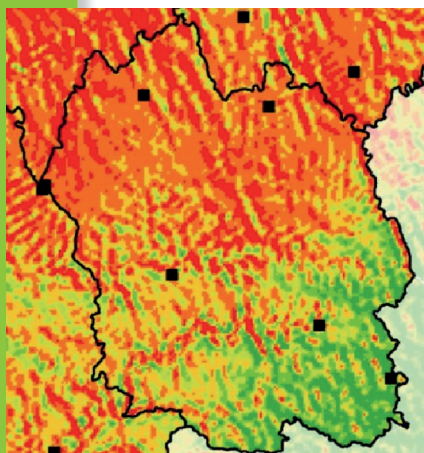
Une séquence favorable pour l'enrubannage c'est 3 jours consécutifs sans pluie, avec moins de 20 mm cumulés dans les 5 jours précédents. Nous avons regardé l'évolution de ce nombre de séquences dans les 15 jours qui encadrent la date repère pour les enrubannages.

Entre 2000 et 2050, l'évolution du nombre de séquences favorable pour les récoltes en enrubannages diffère en fonction des territoires.

Entre 2020 et 2050, les dates repères pour la récolte des foins seront avancées d'une dizaine de jours, et ce, aussi bien pour les foins précoces que les foins tardifs.

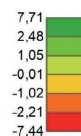
Date de fauche type « foin précoce », séché au sol, au stade début floraison (1000°C, base 0°C cumulés à partir du 1^{er} février).

	Chanac 672 m	Le Pont de Monvert 875m	St Chély d'Apcher 1032 m	Grandrieu 1220 m	Nasbinals 1284 m
2000	01/06	07/06	22/06	29/06	04/07
2020	26/05	31/05	14/06	21/06	26/06
2050	16/05	21/05	03/06	09/06	13/06

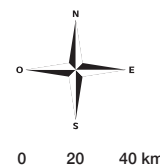


Nombre de séquences favorables et disponibles pour la récolte de foin séché au sol.

Evolution de la prairie jours pour foin en nombre de jour entre 2000 et 2050 (Décile n°5, médiane) :



Stations représentant les points de régression mesurés :



Sources : SIDAM-AP3C Vincent Cailliez
Conception : UMR Territoires Eric Langlois 2020

© SIDAM -AP3C

Une séquence favorable pour le foin séché au sol c'est 4 jours consécutifs sans pluie, avec moins de 20 mm cumulés dans les 5 jours précédents. Nous avons regardé l'évolution de ce nombre de séquences dans les 20 jours qui encadrent la date repère pour les enrubannages.

Entre 2000 et 2050, les fenêtres de récolte possibles en foin se maintiennent dans le sud Lozère mais diminuent sur tous les secteurs d'altitude.



Sur les surfaces fauchées, quelle que soit la technique de récolte, les dates de fauche seront plus précoces, surtout sur les secteurs d'altitude. La faisabilité des récoltes en foin séché au sol risque de devenir de plus en plus compliquée.



Sur les surfaces pâturées, au-delà de la mise à l'herbe, tous les stades repères tels que la fin du déprimage ou la fin du premier tour de pâturage seront, eux aussi, plus précoces, et ce, quelle que soit l'altitude.

Période d'arrêt de la pousse de l'herbe au printemps (proportion de jours avec stress hydrique >50% ou température minimale < 4°C pendant la période de pousse).

	Chanac 672 m	Le Pont de Monvert 875m	St Chély d'Apcher 1032 m	Grandrieu 1220 m	Nasbinals 1284 m
2000	14%	7%	11%	12%	4%
2020	17%	8%	11%	11%	3%
2050	19%	10%	9%	9%	3%

En zone basse (< 800m), la proportion de jour défavorable à la pousse de printemps augmente. Au contraire les zones d'altitudes semblent moins soumises aux aléas. Malgré la précocification, il semblerait qu'à ces altitudes les prairies restent peu impactées par les gelées tardives tout en bénéficiant encore de la pluviométrie de printemps.



La production de l'herbe sur le printemps sera donc variable avec un risque de baisse de rendement.

COMMENT S'ADAPTER...

- ▶ Profiter de toutes les fenêtres météorologiques pour les récoltes
- ▶ Repenser à l'organisation du travail : anticiper l'organisation des chantiers de récolte avec l'utilisation des sommes de température (bulletins « Info-Prairie »)
- ▶ Quand c'est possible, privilégier ou développer les récoltes précoces par voie humide, ou le séchage en grange ou faire du déprimage
- ▶ Diversifier les cultures à stock : méteils, dérobées, luzernes, prairies multi-espèces
- ▶ Optimiser la gestion du pâturage, avec un chargement et un temps de retour adapté à la flore des prairies afin de valoriser la pousse de l'herbe au printemps tout en limitant les pertes et refus
- ▶ Réfléchir l'organisation du pâturage en amont pour pouvoir être réactif dans sa conduite

L'HERBE EN ÉTÉ

Risque d'échaudage des végétations herbacées (nombre de jours avec une température > 32°C et un stress hydrique > 50%).

	Chanac 672 m	Le Pont de Monvert 875m	St Chély d'Apcher 1032 m	Grandrieu 1220 m	Nasbinals 1284 m
2000	18	14	6	3	0
2020	22	17	7	3	1
2050	30	22	9	3	1



Pour les zones < 1000m, les conditions de pousse estivale se dégradent, mettant en péril la faisabilité des regains surtout après une première coupe tardive. L'utilisation des surfaces pastorales dans ces zones sera remise en question et cela préfigure une amplification des problèmes de pâturage et des apports de stocks fourragers pendant la période estivale.



L'abreuvement va devenir de plus en plus compliqué : les ressources en eau sont globalement en baisse au printemps et en été alors que dans le même temps les besoins des animaux sont plus importants du fait de l'augmentation des températures. La forte progression des jours chauds va aussi avoir un impact négatif sur le confort et la production de nombreux animaux.



Pour les zones d'altitude > 1000m, la pousse de l'herbe semble moins impactée. Elle sera toutefois dépendante des précipitations donc des pluies estivales orageuses souvent mal réparties sur le territoire.

Les données climatiques prévoient une forte augmentation du nombre de jours très chauds couplée à une augmentation du stress hydrique pour les zones < 1000m. Il en résulte un allongement de la période d'arrêt de la pousse estivale en 2050. Par contre, les zones de plus de 1000 m d'altitude seront moins impactées par ces contraintes climatiques.



COMMENT S'ADAPTER...

- ▶ Sur les surfaces fauchées, faire un maximum de stocks au printemps, en incluant à la fois les besoins d'hivernage et d'affouragement estival
- ▶ Sur les surfaces pâturées, gérer les besoins et les conditions de pâturage des troupeaux en été : proscrire le surpâturage qui provoque une dégradation irréversible de la prairie
- ▶ Planter des espèces à fort pouvoir d'enracinement : dactyle, fétuque, luzerne, trèfle violet, chicorée ...
- ▶ Intégrer dans la rotation des cultures d'été ou dérobées fourragères (quand l'assolement le permet)

L'HERBE À L'AUTOMNE

Potentiel de repousse des prairies à l'automne (nombre de jours favorables à la pousse de l'herbe automnale).

	Chanac 672 m	Le Pont de Monvert 875m	St Chély d'Apcher 1032 m	Grandrieu 1220 m	Nasbinals 1284 m
2000	52	46	46	53	70
2020	61	49	49	57	77
2050	76	54	54	61	78



Entre 2020 et 2050, le nombre de jours favorables à la pousse automnale de l'herbe devrait augmenter grâce à une augmentation de la pluviométrie à l'automne et un recul des gelées. Cela devrait se traduire par plus d'herbe disponible (pour la pâture ou la fauche) et une rentrée des animaux en bâtiment plus tardive.

COMMENT S'ADAPTER...

- ▶ Valoriser l'herbe d'automne par le pâturage tournant et faucher les excédents en voie humide tout en étant vigilant sur la portance des sols
- ▶ Prendre soin des prairies sur la fin de saison pour leur permettre de redémarrer dans les meilleures conditions au printemps (éviter le surpâturage, étaler les déjections...)

LES SEMIS



Au printemps, la réussite des semis de prairies reste aléatoire (augmentation du risque de sécheresse) même si les fenêtres favorables au travail du sol tendent à s'améliorer.



A l'automne, les premières gelées seront plus tardives mais la faisabilité des semis sera étroitement liée au retour des pluies de fin d'été.

Pour chacune des périodes, en cas de semis tardif, attention à la réussite des espèces à implantation lente, type dactyles, fétuques, luzernes qui doivent atteindre le stade minimum de 3 feuilles avant les premières fortes gelées ou sécheresses.

COMMENT S'ADAPTER...

- ▶ Choisir des semis sous couvert de méteils/céréales récoltés en immature pour sécuriser les implantations tardives



Cette fiche synthétique est le résultat d'un travail riche et complexe en cours depuis 2015. Ces données ont été produites grâce à l'expertise agronomique et climatique de conseillers en agronomie et d'un climatologue.

Pour plus d'informations, contactez-nous :

Tél. 04 66 65 62 00
06 30 65 28 44

Laure GOMITA

Responsable d'équipe
agronomie - environnement
à la Chambre d'agriculture
de la Lozère.

laure.gomita@lozere.chambagri.fr

Ou rendez-vous directement sur le site du SIDAM, page AP3C, où d'autres résultats vous attendent.